

Les récents accidents dramatiques qui se sont déroulés dans les hôpitaux durant la période des fêtes sont malheureusement révélateurs d'une détérioration continue des conditions d'accès aux soins et des conditions de travail des personnels !

Il est urgent d'agir tous ensemble pour sauver l'hôpital public !

De plus en plus souvent, les établissements publics de santé fonctionnent à flux tendu, à la limite de la sécurité qui est de plus en plus dépassée !

La logique comptable impose de plus en plus des réductions de moyens, de fermetures de lits qui ne permettent plus de répondre aux aléas et aux besoins de santé qui ne peuvent être planifiés.

L'hôpital public doit prendre en charge toutes les situations dites de recours, ce qui est urgent, compliqué et lourd.

Malgré le manque de moyens ces missions sont en général bien assumées

Le problème, c'est qu'aujourd'hui le gouvernement demande à l'hôpital public de fonctionner comme une entreprise privée, de ne plus être en déficit, de réduire ses coûts.

C'est absurde et évidemment contraire aux obligations de service public, d'assurer 24 heures sur 24, toute l'année l'accueil de toutes les détresses.

Pendant ce temps le secteur privé commercial se gave de bénéfices sur le dos de l'hôpital public et de la Sécu. Qui accueille les SDF, les polytraumatisés de la route, les accidents vasculaires cérébraux, la grand-mère qui vient de se casser le col du fémur, bien évidemment pas la Générale de Santé ! (400 millions d'euros de bénéfice en grande partie payés par la Sécu).

Demain avec la loi Hôpital, Patients, santé et territoires cette logique de destruction du service public et de marchandisation du soins va être généralisée,

- le regroupement imposé des hôpitaux publics et la fermeture de 200 d'entre eux,
- le transfert au privé commercial de tout ce qui est rentable.

- la généralisation des dépassements d'honoraires,
- les suppressions de milliers d'emplois hospitaliers et la mobilité imposée pour des dizaines de milliers d'autres.

Etat d'alerte générale !

Contrairement aux déclarations de Mme Bachelot, ce ne sont pas des syndicalistes minoritaires qui dénoncent cette situation ;

- Les présidents des 37 comités consultatifs médicaux des hôpitaux de l'Assistance Publique de Paris ont adressé le 5 novembre dernier une requête dénonçant l'asphyxie budgétaire des hôpitaux. Aujourd'hui 70% des établissements de santé sont en déficit.

- Les syndicats de praticiens urgentistes, anesthésistes, psychiatres ont lancé des actions pour exiger des moyens pour le fonctionnement des hôpitaux,

- Les 150 collectifs de défense des hôpitaux et maternités de proximité qui exigent le maintien de structures hospitalières locales et des moyens pour assurer leurs missions,

- L'ensemble des syndicats de personnels hospitaliers se sont enfin réunis courant décembre pour envisager des actions nationales communes fin janvier.

Toutes ces initiatives doivent se fédérer afin de construire un mouvement social et citoyen pour défendre et promouvoir un système de santé solidaire, pour l'accès aux soins pour tous et partout !

D'ores et déjà, une journée nationale d'action pour la défense et la promotion de l'hôpital public est organisée le samedi 24 janvier 2009, journée tremplin pour exiger le retrait de la loi Bachelot !



Union
syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 05 janv. 2009

Les annonces de plans d'économies se succèdent : suppressions de milliers d'emplois, remises en cause des acquis, rallongement du temps de travail, mobilité forcée, développement de la précarité ...

Plans d'économies, ça suffit !

Pour les personnels c'est la galère au quotidien !

- la réduction des emplois permanents,
- l'utilisation abusive de personnels contractuels ou intérimaires,
- la mobilité imposée à l'intérieur des pôles,
- les changements d'horaires fréquents,
- les heures supplémentaires obligatoires sans limite,
- les rappels à domicile sur ses jours de repos,
- les glissements de tâches intempestifs, sont devenus des modes de gestion courante des personnels : toujours faire plus avec moins !

Les personnels soignants travaillent "sans filet" et personne n'est l'abri de se retrouver un jour épuisé en garde à vue 48 heures pour homicide involontaire.

L'absentéisme s'accroît, l'usure professionnelle augmente, des professionnels quittent le métier, les plus motivés se découragent.

Les responsables des dysfonctionnements sont d'abord les ministres de la santé qui depuis près de 20 ans ont réduit le nombre de formations médicales et paramédicales en organisant la pénurie pour ensuite obliger à regrouper des structures de soins.

Demain avec la nouvelle loi : Hôpital, patients, santé et territoires, le représentant du ministère de la santé dans les régions, le directeur de la nouvelle Agence régionale de santé aura tout pouvoir pour fermer, regrouper, privatiser les structures de soins et médico-sociales. Les représentants des usagers, les élus locaux, les délégués des professionnels de santé n'auront plus leur avis à donner.

L'hôpital usine à soins, déshumanisé, marchandisé, ne peut être le seul horizon.

Les restructurations à la hache, décidées uniquement pour des considérations financières ont pourtant montré leur nocivité, mais le gouvernement veut les accélérer.

Des personnels de plus en plus nombreux refusent ces choix contraires à une véritable politique de santé publique.

A ces revendications, il faut bien évidemment rajouter les nécessaires revalorisations salariales, pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, pour la reconnaissance des qualifications.

Une action nationale à construire sur la durée :

Samedi 24 janvier : journée nationale de défense de l'hôpital public autour des établissements menacés et en difficulté avec la population avec les collectifs de défense des hôpitaux et maternité de proximité.

Jeudi 29 janvier : journée de grève nationale interprofessionnelle pour :

- la défense de l'emploi
- la revalorisation des salaires
- la défense de la protection sociale solidaire et des services publics.

Dans le cadre de cette journée, les personnels de santé doivent manifester ensemble dans l'unité pour exiger le retrait de la loi Bachelot.

Dès à présent nous devons débattre des suites des actions à mener si le débat parlementaire est maintenu début février.



Union syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 05 janv. 2009